

## 21 lauréats pour la 5<sup>ème</sup> édition du label « Ma commune aime lire et faire lire »



Le Label « Ma commune/ Mon interco aime lire et faire lire », créé en partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF) met en avant les collectivités locales engagées pour la lecture et notamment grâce au partenariat avec Lire et faire lire. Ces communes souhaitent mettre davantage l'accent sur cette collaboration et la développer. Les coordinateurs et bénévoles relais sont encouragés à faire découvrir ce label aux collectivités, qui permet de valoriser l'action locale en faveur de la lecture.

Cette année, le contexte des élections municipales décalées ajouté aux conditions sanitaires n'ont pas facilité la tâche des communes. Malgré ces difficultés, nous nous félicitons de compter 21 communes labellisées de 16 départements

différents, et 6 demandes de renouvellement du label en 2020 pour les communes de Loos, de Bruay-la Buisserie, d'Irigny, la Communauté de communes du Haut-Vallespir et la Communauté de communes du Pays Loudunais.

Les communes et intercommunalités sont : Artemare dans l'Ain, Meaulne-Vitray dans l'Allier, Vernoux-en-Vivaraïs et Salavas en Ardèche, Verson dans le Calvados, Angoulême, La Couronne et Dignac en Charente, Illiers-Combray dans l'Eure-et-Loire, Silfiac dans le Morbihan, la Communauté de Communes Sud-Avesnois, Wignehies et Anor dans le Nord, Mazingarbe dans le Pas-de-Calais, Sélestat dans le Bas-Rhin, Echenans-sous-Mont-Vaudois et Vesoul dans la Saône, Publier en Haute-Savoie, Torcy en Seine-et-Marne, Levallois dans les Hauts-de-Seine, Charenton-le-Pont dans le Val-de-Marne.

Au total, c'est 105 communes et intercommunalités qui ont obtenu ce label depuis 2016.

### Auprès des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance

Lire et faire lire a décidé de développer ses interventions auprès des enfants pris en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance. Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 du ministère des solidarités et de la santé, le projet de Lire et Faire Lire s'appuiera sur l'expérience de ses coordinations départementales qui travaillent déjà avec des établissements de l'ASE pour formaliser des protocoles d'intervention auprès des partenaires concernés (Départements et structures associatives de la protection de l'enfance) et pour développer des interventions.

Ce projet développé sur 3 ans et soutenu par une convention établie avec la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale du ministère des solidarités et de la santé), vise à l'intervention de lecteurs bénévoles de l'association Lire et Faire Lire auprès d'enfants confiés aux services d'aide sociale à l'enfance dans une trentaine de départements.

Les effets auprès des enfants confiés en protection de l'enfance des actions animées par les bénévoles de « Lire

et Faire Lire » vont bien au-delà du simple rapport à la lecture, au livre, à la scolarité. En effet, par cette action, il s'agit de contribuer par une médiation au cœur de la prise en charge spécialisée des enfants. L'histoire et notamment les parcours des enfants nécessitent de la part des professionnels et de tous les adultes qui les accompagnent de créer les conditions favorables à de nouvelles expériences positives à des relations structurantes, restauratrices et dans la durée. Enfin, il s'agit dans le cadre de ce projet de soutenir la parentalité en travaillant le développement de compétences par l'expérience (instaurer des moments de lecture en famille, aller vers l'extérieur).

Lire et Faire Lire interviendra dans différents types de structures de protection de l'enfance : les structures associatives de protection de l'enfance (MECS, Villages d'enfants..), les structures départementales de protection de l'enfance (Foyers de l'enfance, Pouponnières à caractère social, Centres Maternels (auprès des mères et enfants de moins de 3 ans).

### Un webinaire « Lire aux publics éloignés du livre »



Le 06 novembre après-midi a eu lieu, dans le cadre de l'axe de prévention de l'illettrisme du partenariat avec la fondation du groupe ADP, ce webinaire qui s'inscrit dans le cadre du projet autour de la lutte contre l'illettrisme via la lecture plaisir.

Lire et faire lire a pour slogan « un pays de lecteurs » : la mise en place de séances de lectures pour tous les enfants, dans tous les territoires, dans tous les temps de la vie de l'enfant et au sein de la multitude de structures qui peuvent accueillir des 0-12 ans, est une volonté centrale de l'association. S'(in)former et échanger sur ses pratiques pour mieux connaître les publics, les situations, les structures est un axe essentiel afin d'améliorer, toujours, les actions.

200 lecteur.rices, bénévoles-relais et coordinateur.rice.s se sont connectés pour (re)découvrir des notions sur l'illettrisme, les publics éloignés du livre et de la lecture et des pistes sur l'impact et la place des interventions de Lire et faire lire dans ces contextes.

### Une 6<sup>ème</sup> édition originale de Partir en Livre

La grande fête du livre pour la jeunesse qui s'est tenue du 8 au 19 juillet s'est réinventée, en proposant un programme d'émissions et de contenus digitaux inédits, sous le mot dièse #PartirEnLivre. Le Centre National du Livre a maintenu son soutien à 107 manifestations littéraires et référencé plus de 1 000 initiatives qui ont offert près de 17 000 chèques partout en France.